



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## ASEST

Question écrite n° 48082

### Texte de la question

M. Jean-Claude Gayssot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications sur l'inquiétude qui regne au sein du personnel de la société AEST (Allied-Signal Europe Services Techniques), implantée sur le territoire de la commune de Drancy, en Seine-Saint-Denis. En effet, des informations officielles font actuellement état de la mise en œuvre d'un nouveau plan social dans la prochaine période. Plan social qui comporterait de nouvelles suppressions de postes de travail et une délocalisation injustifiée concernant près de 130 personnes. Les représentants de l'intersyndicale ne parviennent pas à obtenir de précisions sur ces rumeurs qui, si elles devaient se confirmer, verraient se dérouler le onzième plan de ce type sur ce site, alors que le précédent n'a pas atteint son terme et qu'il n'a pas été entièrement respecté. Il lui demande donc les mesures qu'il entend prendre pour que, d'une part, l'ensemble des salariés soit tenu informé sur les intentions de la direction quant aux motifs sérieux qui justifieraient une délocalisation dans ces conditions et pour, d'autre part, garantir le maintien sur le site de Drancy des activités du service EFBS gérant les secteurs administration et finances de tout le groupe à l'échelle européenne, si ces motifs n'étaient pas fondés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Gayssot Jean-Claude](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48082

**Rubrique :** Services

**Ministère interrogé :** industrie, poste et télécommunications

**Ministère attributaire :** industrie, poste et télécommunications

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 1997, page 641